

LEX PARLIAMENTARIA:

OU

TRAITÉ

DE LA

LOI et COUTUME

DES

PARLEMENTS,

MONTRANT

leur antiquité, noms, especes et qualités

Des trois états ; et de la dignité & excellence des Parlemens, leur pouvoir et autorité.

De l'Élection des Membres de la Chambre des Communes en général, leurs privilèges, qualifications et devoirs.

Des Electeurs ; leurs droits, devoirs et le mode d'élections.

Des retours en parlemens ; le devoir des Shériffs et autres Officiers à cet égard.

De la maniere d'élire l'Orateur ; sa charge et son devoir.

De la maniere de passer les bills, et les regles à observer dans la Chambre des Communes.

Des Sessions du Parlement, de sa prorogation et des ajournemens ; ensemble des propres loix et coutumes des Parlemens.

A V E C

Le rapport d'un cas en Parlement entre Sir Francis Goodwyn et Sir John Fortescue, Chevaliers du Comté de Bucks, 1. Jac. I.

Seconde Edition, avec des augmentations considerables,

Traduit en François par JOS. F. PERRAULT, Ecuyer, Prothonotaire de la Cour civile du Banc du Roi pour le District de Québec, dans la Province du Bas-Canada et un des Membres de la Chambre d'Assemblée de la dite Province.

Imprimé à Québec, par P. E. DESBARATS, Imprimeur des Loix de la très Excellente Majesté du Roi.

1803.